

Le 28 janvier 2011

Journée nationale de grève des psychologues

A l'appel de la CGT SUD, soutenue par la SSPP.

L'intercollège des psychologues du CHR, indigné, s'oppose aux attaques contre la profession de psychologue :

- La circulaire du 4 mai 2010 dans laquelle la DGOS différencierait le statut des contractuels et des titulaires (évolution de carrière, exclusion du temps FIR...)
- Le décret du 4 novembre 2010 qui confie la gestion des concours de recrutement aux directions d'établissement
- Le décret du 20 mai 2010 relatif à l'usage du titre de psychothérapeute qui, sous prétexte de réglementer l'exercice des psychothérapies, dérègle les professions
- Et à toutes les menaces qui pèsent sur la profession (déqualification des psychologues de la FPT, destruction des RASED, chasse à la psychologie clinique dans les universités...)

Jamais dans toute l'histoire de la profession, le psychologue n'a été autant menacé dans tout ce qui fonde son exercice.

L'intercollège, solidaire de ce mouvement, choisit donc de débrayer une heure le :

vendredi 28 janvier 2011 de 14h à 15h

dans le but de soutenir cette action collective sans pénaliser les usagers du service public.